



**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU**  
**03 FEVRIER 2020**

L'an deux mil vingt, le TROIS FEVRIER à 19 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est assemblé en nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Louis BISCARRAT, Maire.

**Étaient présents :** Louis BISCARRAT – **MAIRE** – JC.AILLOT / GA.FLEURY / G.CLEMENSON / F.PANZA / M.QUESTA – **Adjoint**s – C.MAFFRE / A.DEL BASSO / M.CHRETIEN / G.RATAJEZAK / C.ORTIZ / L.CHAVANY / P.RELING / A.SCIACQUA-LERIDON / PR.MARTIN S.CAPPEAU-FREJABUE T.VERMEILLE / L.BUFFA / P.BELMONTET / T.FLEGON – **Conseillers municipaux**

**Excusés représentés :** H.FAURE par C.ORTIZ / S.MOLINET-LECLAIRE par C.MAFFRE / E.CRETIN-RAFFET par A.DEL BASSO MC.FOLIO par T.VERMEILLE / S.TRIBOLET par L.BUFFA

**Excusés non représentés :** A.PERIN / P.VERGER

**Secrétaire de séance :** Patrice RELING

**Secrétaire de séance adjointe :** Magalie LEFER – Directrice Générale des Services ne participant pas aux débats

La séance est déclarée ouverte à 19 h 05.

**Le Conseil Municipal :**

- **DESIGNE à l'unanimité**, M. Patrice RELING en qualité de secrétaire de séance.
- **APPROUVE à l'unanimité**, le compte-rendu du Conseil Municipal du 05 décembre 2019.
- **PREND ACTE** de la communication par M. le Maire de la décision prise en vertu de ses délégations de pouvoir :
  - \* Décision n° 2019-D-022 du 16 Décembre 2019 portant souscription d'un avenant n°2 au marché public global de performance pour la rénovation de bâtiments communaux avec le groupement dont le mandataire est l'entreprise ENOVA SUD de MARSEILLE. Par cette décision, il a été procédé à une nouvelle répartition des montants de travaux sur chaque co-traitant sans que le montant du marché soit modifié.
  - \* Décision n° 2019-D-023 du 18 Décembre 2019 portant approbation de la signature d'une convention de mise à disposition de la CCPRO, à titre gracieux, d'un local de 10m2 situé aux services techniques municipaux.
  - \* Décision n° 2020-D001 du 10 Janvier 2020 portant souscription d'un contrat de coordination Sécurité et Protection de la Santé concernant la rénovation de la gare, des sanitaires, de l'abri voyageurs, de la maison de garde-barrière et le traitement des espaces extérieurs avec la société DEKRA Industrial SAS d'ENTRAIGUE SUR LA SORGUE, pour un montant de 3 000.00 € HT soit 3 600.00 € TTC
  - \* Décision n° 2020-D002 du 10 Janvier 2020 portant souscription d'un contrat de contrôle technique concernant la rénovation de l'ancienne gare située sur la Via Venaissia à Jonquières avec la société DEKRA Industrial SAS d'ENTRAIGUE SUR LA SORGUE, pour un montant de 4 790.00 € HT soit 5 748.00 € TTC.
- **PREND ACTE** de la communication par M. le Maire du rapport d'activités 2018 du Syndicat Mixte du Bassin de Vie d'Avignon (SMBVA).
- **PREND ACTE** de la communication par M. le Maire du rapport d'activités 2018 de l'Agence d'Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse (AURAV).
- **APPROUVE par 16 voix pour, 9 abstentions** (JC.AILLOT / C.MAFFRE / S.MOLINET-LECLAIRE / A.DEL BASSO / E.CRETIN-RAFFET / C.ORTIZ / H.FAURE / PR.MARTIN / L.CHAVANY) l'avenant à la convention d'application pour l'accompagnement des maîtres d'ouvrages publics à la réalisation d'opérations d'aménagement dans le cadre du contrat d'axe Avignon-Carpentras.
- **AUTORISE par 21 voix pour, 4 abstentions** (T.VERMEILLE / MC.FOLIO / L.BUFFA / S.TRIBOLET) la cession à l'euro symbolique du bail emphytéotique dont la Société LORIGEM est bénéficiaire, au profit de la maison de retraite intercommunale Courthézon-Jonquières.

- **APPROUVE à l'unanimité**, l'avenant à la convention établie entre les Communes de Bédarrides, Caderousse, Châteauneuf-du-Pape, Jonquières et Sorgues pour le fonctionnement du relais assistantes maternelles intercommunal pour la période 2019-2022.
- **APPROUVE à l'unanimité**, l'indemnisation de deux policiers municipaux au titre de la protection fonctionnelle en lieu et place des auteurs défaillants de l'infraction commise à leur rencontre.
- **APPROUVE à l'unanimité**, le contrat d'intervention 2020-2021 liant la Commune à SOLIHA 84 pour le point information amélioration de l'habitat et le suivi des opérations façades.
- **Par 16 voix contre** (JC.AILLOT / C.MAFFRE / S.MOLINET-LEBLAIRE / A.DEL BASSO / E.CRETIN-RAFFET / C.ORTIZ / H.FAURE / S.CAPPEAU-FREJABUE / PR.MARTIN / L.CHAVANY / T.VERMEILLE / MC.FOLIO / L.BUFFA / S.TRIBOLET / P.BELMONTET / T.FLEGON) **et 9 voix pour** (L.BISCARRAT / GA.FLEURY / G.CLEMENSON / F.PANZA / M.QUESTA / G.RATAJEZAK / M.CHRETIEN / P.RELING / A.SCIACQUA-LERIDON) **DECIDE** de ne pas confier l'exploitation du camping municipal par concession/délégation de service public pour la saison 2020 et suivantes.
- **APPROUVE à l'unanimité**, le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) établi par la Communauté de Communes du Pays Réuni d'Orange.
- **DECIDE à l'unanimité**, de solliciter auprès de l'État, la dotation d'équipement des territoires ruraux 2020.
- **DECIDE par 23 voix pour, 2 abstentions** (P.BELMONTET / T.FLEGON) de fixer à 6.00 € le tarif du badge d'accès aux locaux municipaux.
- **AUTORISE par 19 voix pour, 2 contre** (P.BELMONTET / T.FLEGON), **4 abstentions** (T.VERMEILLE / MC.FOLIO / L.BUFFA / S.TRIBOLET), une augmentation du capital de la SPL AREA Région Sud.
- **AUTORISE par 19 voix pour, 2 contre** (P.BELMONTET / T.FLEGON), **4 abstentions** (T.VERMEILLE / MC.FOLIO / L.BUFFA / S.TRIBOLET), la création d'un siège supplémentaire au conseil d'administration de la SPL AREA Région Sud et **APPROUVE** la modification des statuts correspondante.
- **ENTEND** diverses communications sur le fonctionnement des services.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 05.

Fait à JONQUIERES le 04 Février 2020,

Le Maire,  
Louis BISCARRAT



Le Secrétaire de Séance,  
Patrice RELING

